

Animation et promotion de la Ville - Subventions

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : L'année 2003 a vu la réalisation de 28 manifestations à caractère commercial ou artisanal relayées par l'Office de Tourisme de Besançon.

Ces manifestations ont contribué par leur réussite à la création de partenariat avec des opérateurs de tourisme, visant à renforcer le rôle de capitale régionale, et pour lesquels la Ville de Besançon n'était pas une destination privilégiée ou prioritaire.

C'est ainsi qu'environ 2 000 personnes ont été accueillies lors de la 1^{ère} randonnée de Noël et qu'une cinquantaine de commerciaux de la SNCF ont été accueillis fin novembre 2003, dans l'objectif de promouvoir la Ville de Besançon en tant que destination privilégiée.

Les animations commerciales prennent un essor nouveau. Ainsi, accompagné fortement par la Ville de Besançon, le marché de Noël 2003 s'inscrit dans une configuration nouvelle innovante avec, pour la première année, l'accueil d'un invité d'honneur, en l'occurrence la communauté de communes de Jura Sud, pays de l'enfant.

Cette manifestation s'inscrit dans le même objectif de renforcement de l'image de capitale régionale, avec un axe important centré sur le temps.

Ce partenariat s'ouvre sur une démarche de communication réciproque entre le Musée du Temps qui accueillera le musée du jouet de Moirans en Montagne, ainsi que des expositions liées au processus de fabrication du jouet et à la communication de la filière bois souvent méconnue.

La mise en place de ce partenariat, conjugué avec le repositionnement plus qualitatif du marché de Noël entraîne pour les organisateurs des surcoûts importants qui n'ont pas pu être intégrés lors de la mise en place du budget prévisionnel.

Il s'agit par exemple de surcoûts liés à la sécurisation du site du Musée du Temps dont la capacité d'accueil a été limitée par la Commission de Sécurité.

Ces charges nouvelles s'élèvent à 18 500 €.

Ces initiatives diverses ont eu un effet moteur notable sur d'autres associations qui ont été motivées à assurer leur promotion.

C'est ainsi que l'association du quartier du marché et l'association des commerçants du marché souhaitent se greffer sur ces manifestations de fin d'année en proposant aux chalands qui viendront visiter le marché de Noël, une déambulation au sein du centre-ville.

De même, l'association Négociales propose une action visant à intégrer les étudiants en action commerciale dans le processus d'accès à l'emploi, dans le cadre d'un challenge national, dont l'une des étapes se déroulera en février 2004 à Besançon.

Afin de permettre à l'ensemble des partenaires de réaliser leurs objectifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- de verser une subvention de 18 500 € à l'Union des Commerçants de Besançon, 1 100 € à l'Association des Commerçants du marché, 1 000 € à l'association Négociales, 1 400 € à l'association du quartier du marché.

- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents y afférents.

Ces sommes seront à prélever sur le compte 92.91.6574.30200 du budget primitif 2003 après virement de 22 000 € du compte 92.91.6042.30200.

«**M. LE MAIRE** : Belle animation de la Ville, le Marché de Noël, belle collaboration entre Jacques MARIOT et l'Union des Commerçants».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Commerce - Artisanat - Tourisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.